



GENTHOD INFO

E D I T I O N H I V E R

LE MOT DU MAIRE : RÉTROSPECTIVE 2013
ET PERSPECTIVES 2014 | DÉNOMINATION
DES SALLES DU CENTRE COMMUNAL |
SCULPTURES | CONCERT ANNUEL | GAGNANT
DU QUIZ | MÉMENTO | AIDE À LA MOBILITÉ |
LOCAL DU SAUVETAGE | **FÉVRIER 2014**

LE MOT DU MAIRE

BRÈVE RÉTROSPECTIVE 2013 ET PERSPECTIVES 2014

2013 a été l'année des changements puisqu'elle a été marquée par deux inaugurations majeures. D'une part, celle du Centre communal polyvalent et de ses 3 bâtiments, dont la fête inaugurale fut célébrée le 2 novembre avec plus de 1'200 personnes. Ce nouveau centre doit répondre aux attentes des habitants de Genthod, à celles des sociétés locales et aussi aux besoins des activités parascolaires. Les transactions postales ont été intégrées sous forme d'agence à la nouvelle épicerie/tea-room, avec des ouvertures journalières bien pratiques. L'utilisation d'énergies renouvelables pour cette réalisation fait la fierté de notre Commune. La nouvelle salle des fêtes a ensuite accueilli la fête de l'Escalade en remplaçant avantageusement la tente. Trois autres spectacles du programme culturel ont eu lieu depuis lors.

L'autre inauguration concerne la petite enfance et l'inauguration de la crèche intercommunale des Quatre Saisons, une réalisation intercommunale réunissant Collex-Bossy, Pregny-Chambésy, Genthod et Bellevue, commune sur laquelle le bâtiment a été construit.

Parmi les autres réalisations, la rénovation de l'école a été un projet important avec une amélioration de l'isolation et l'intégration de panneaux photovoltaïques en toiture. La création et la réfection de cheminements piétonniers, de chemins et de tronçons de route donnent plus de confort et de sécurité aux usagers. A propos de sécurité, la présence de la société privée SDS porte ses fruits sans toutefois éradiquer complètement les cambriolages ni les graffitis.

L'année 2014 sera une année de consolidation avec les finitions et retouches inévitables liées au nouveau Centre communal, mais aussi à l'exécution conformément aux spécifications agréées. Force est de constater que quelques sous-traitants ont eu de la peine à honorer leurs engagements. Les architectes responsables de ce projet, aux côtés du maître d'œuvre, défendent les intérêts de la Commune. La nouvelle salle des fêtes permettra l'organisation ponctuelle de manifestations plus importantes, en adéquation avec notre programme culturel qui est riche et varié. La rénovation de nos bâtiments, tant du patrimoine financier (maison du Pressoir) que du patrimoine administratif (château de Genthod), reste une priorité. Le projet d'accès au lac et de la rénovation des Bains du Saugy, maintenant chiffré, sera réalisé dès l'accord donné par le Conseil municipal. L'évacuation des eaux claires excédentaires dans les secteur Pralay-Malagny en direction du lac est une tâche que la Commune devra assumer. Le déplacement de la voirie vers les Hauts-de-Genthod, subordonné à l'abrogation du PLQ (Plan Localisé de Quartier), est maintenant entre les mains du Grand-Conseil. La crèche intercommunale des Quatre Saisons accueillera plus d'enfants ; elle a été construite dans ce but. Alors que nous entamons le dernier tiers de la législature, nous sommes toujours à la recherche de recettes autres que les rentrées fiscales, pouvant ainsi augmenter les revenus de notre patrimoine financier; ceci dans le but de maintenir le plus longtemps possible le centime additionnel à 25, le plus bas du canton. Mais la révolution fiscale et l'avant-projet modifiant l'imposition municipale et la répartition des tâches entre le canton et les communes aura dans quelques années un impact sur la situation privilégiée de Genthod.

François Mazenod | Maire



DÉNOMINATION DES SALLES DU NOUVEAU CENTRE COMMUNAL

Le Centre communal inauguré, il faut penser à son fonctionnement et à l'identification de ses nombreuses salles. Afin d'éviter une liste monotone de numéros, nous avons choisi de mettre en valeur d'illustres personnages ayant vécu sur nos terres gentousiennes ainsi que des lieux-dits. Après avoir consulté l'Histoire de Genthod de Guillaume Fatio et retrouvé d'anciennes cartes, voici le résultat de nos cogitations. Commençons par le bâtiment principal ! En entrant, sur notre droite, nous passons devant la salle Gallatin, en mémoire d'Abraham Gallatin qui fit construire la maison du Saugy et d'Albert Gallatin, ce Gentousien aux sources du rêve américain. Plus en avant, nous entrons dans la grande salle des fêtes. Au sous-sol, nous arrivons vers la salle Bonnet et la salle De la Rive. Horace-Bénédict de la Rive érigeât la magnifique demeure surplombant le lac où Charles Bonnet, brillant naturaliste et philosophe y vécut aussi. Au premier étage, nous trouvons la salle de Marignac qui furent les propriétaires de la maison de campagne du chemin des Rousses, et la salle du Champ du Milieu. Sur le côté, s'élève le bâtiment du parascolaire dans lequel un réfectoire, les Ecureuils, accueille les écoliers pour le repas de midi. Le nom de cet animal gracieux a été choisi en souvenir des pupilles de l'Hospice général qui vivaient dans la Maison de Pierre-Grise dans les années cinquante. Au premier étage, deux salles occupées par le GIAP ont pris le nom de Dauphine, un lieu-dit, et de Crève-cœur par rapport au nant qui se jette dans la Versoix. Sur le même étage, les deux salles de sociétés ont été nommées Chêna et Moudrie, lieux-dits de la Commune. L'ancienne salle communale et sa cuisine attenante, situées au chemin de la Mairie, ont été renommées Espace Saladin, en référence aux frères Saladin qui construisirent le Grand Malagny et à Antoine Saladin premier Maire de Genthod. Une signalétique sera mise en place pour diriger les automobilistes et piétons au bon endroit. Dans quelques mois, l'origine de ces noms pourra faire l'objet du quiz du Genthod-Info...

FM

SCULPTURES

Dans le cadre de la réalisation du nouveau Centre communal polyvalent, le Conseil municipal avait voté un pourcentage culturel. Celui-ci s'est concrétisé par une œuvre artistique du sculpteur Jo Fontaine et de ses trois disques. Jo Fontaine nous décrit ci-dessous sa motivation, son processus créatif et le positionnement de son œuvre.

« Je fus d'emblée séduit par la sobriété de l'architecture des trois bâtiments, aux lignes droites brisées. Les biseaux des ouvertures créent une grande profondeur dans la masse des volumes. Je me suis imprégné de ces espaces. J'ai répondu, par complémentarité à cet ensemble linéaire des trois bâtiments, par trois sculptures aux lignes rondes. Son titre est Terciél, qui se veut un dialogue poétique de la terre et de l'espace cosmique infini. Les allusions évidentes ou en filigranes apparaissent au gré des déplacements dans le lieu.

La matière des disques est de la pierre Serpentine, verte foncée, provenant d'Italie. Il s'agit d'une pierre très dure, située entre le marbre et le granit. Son entretien est très minime, il suffit d'un chiffon humide pour enlever traces ou éclaboussures.

Lorsque l'on arrive par l'accès principal qui fait face à la salle communale, on aperçoit le plus petit disque que j'ai volontairement placé à cet endroit, évitant de faire obstacle à la vision de l'ensemble. Il incite à se déplacer dans ce petit espace boisé. Le plus grand disque, situé proche des bâtiments, répond aux masses imposantes de leurs volumes. Il reprend le jeu en biseaux des ouvertures. Le disque moyen, le plus éloigné, crée un lien avec les deux autres, dans sa composition en cercles excentrés. Le positionnement en triangle des trois sculptures incite le spectateur à tourner autour et découvrir par petites touches l'ensemble de cet espace. Les arbres, par leur verticalité, créent une composition intéressante avec les cercles de pierre. Dialogue du minéral et du végétal. »

Jo Fontaine | Sculpteur



CONCERT ANNUEL

L'Harmonie et l'Orchestre junior de l'école de Genthod-Bellevue se préparent activement à l'événement incontournable du paysage musical de la Rive Droite qui se déroulera le **vendredi 23 mai à 20h30** au nouveau Centre communal de Genthod. Le concert s'inscrit sur le thème du « mystère ». Nous vous attendons tous à venir découvrir ce qui se cache derrière le magnifique Centre communal qui vous réservera, j'en suis sûr, quelques belles surprises. L'entrée est gratuite et vous aurez la possibilité de vous désaltérer et de déguster de succulentes pâtisseries.

Nous espérons donc vous voir très nombreux afin que vos applaudissements remplissent la salle d'une douce euphorie qui réveillera peut être nos ancêtres vieux de 111 ans. Au plaisir de vous voir bientôt.

Patrick Jorge | Président

GAGNANT DU QUIZ

Monsieur Gilles Blaser, qui a réussi à situer cet écusson sur la fontaine à côté du restaurant du Lacustre, à la limite de la commune de Bellevue, est invité à venir retirer son prix en mairie durant les heures d'ouverture. Un prochain quiz vous attend dans le numéro de printemps.



MÉMENTO

Bibliothèque communale

Elle sera fermée durant les vacances de Pâques du 22 au 25 avril 2014. En plus des horaires hebdomadaires habituels, elle sera ouverte les samedis 8 mars, 5 avril et 3 mai 2014 de 9h à 12h. Toutes les informations concernant la bibliothèque sur www.genthod.ch/pratique/servicescommunaux/bibliothèque.

Inscriptions au GIAP

Cette année les inscriptions du GIAP auront lieu le samedi 17 mai de 8h00 à 12h00 et le mercredi 21 mai du 16h00 à 20h00 au bâtiment parascolaire. **Aucune inscription ne sera prise à la rentrée !** Seules les inscriptions particulières seront prises le lundi 25 août de 8h00 à 10h00 et de 18h00 à 19h00, et devront être obligatoirement soumises à la présentation d'un justificatif (changement professionnel, changement de situation familiale, certificat médical, changement de domicile, ou recommandation des services sociaux).

Petits Loups

Les inscriptions pour les enfants nés entre le 1er août 2010 et le 31 juillet 2012 auront lieu au jardin d'enfants le mardi 8 avril de 17h30 à 18h30.

Partenariat cantonal

Le partenariat cantonal, qui était du ressort de la Chancellerie d'Etat jusqu'au 31 décembre 2013, est dorénavant de celui des offices de l'état civil.

Vide grenier

Le traditionnel vide-grenier aura lieu samedi 6 septembre 2014 de 10h à 15h dans la rue du Village. Les habitants de Genthod pourront s'y inscrire dès réception du tous-ménages de printemps.

Manifestations culturelles

Vendredi 21 mars 2014 à 20h, au Centre communal, est agendé un spectacle comique. **Fernand Raynaud - Musicomiquement**, un spectacle hommage, une adaptation des sketches de Fernand Raynaud de Jean-Luc Grandin, accompagné de Jean-Yves Poupin au piano. Il n'y a pas de réservation pour ce spectacle. Dès que la salle sera pleine les portes seront closes.

John Aram sera présent pour le traditionnel Jazz au Saugy, à la salle Venturelli à 20h, le vendredi 11 avril 2014. Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable.



AIDE À LA MOBILITÉ

Les habitants de Genthod pourront, à nouveau, bénéficier d'une palette de prestations diverses facilitant la mobilité, à commencer par la mobilité douce. En effet, la subvention incitative pour l'acquisition de vélos à propulsion humaine ou de vélos électriques est reconduite cette année. Les adeptes des transports publics genevois pourront, une fois de plus, profiter d'une subvention de Fr. 100.00 **en venant prendre un bon de réduction en mairie, avant de renouveler leur abonnement annuel Unireso.** Ils vous sera également possible d'obtenir gratuitement jusqu'à quatre billets journaliers CFF valables dans tout le pays et de vous servir des quatre abonnements annuels de la Compagnie Genevoise de Navigation pour vos excursions lacustres. La Mairie vous délivrera tous les renseignements utiles concernant ces services et subventions.



LOCAL DU SAUVETAGE DE BELLEVUE-GENTHOD :

Les travaux de rénovation du local du sauvetage, situé sur la Commune de Bellevue, progressent selon le calendrier. Une partie du mur en limite de propriété a dû être entièrement refaite. La dalle a été coulée juste avant Noël permettant à l'ensemble d'être maintenant hors d'eau. Le local est situé en sous-sol, au-dessous du niveau de la route et de l'esplanade de Port-Gitana. Il sera terminé pour fin mai. L'aménagement de l'esplanade au-dessus du local concerne uniquement la Commune de Bellevue.

Rappelons que les Communes de Pregny-Chambésy et de Collex-Bossy participent financièrement à cette réfection dont la majeure partie des coûts est supportée par parité entre Bellevue et Genthod. Le Président de la Société du Sauvetage de Bellevue-Genthod est le Gentousien Frédéric Porchet.

FM

